

INFORMATION MÉDICALE SUR LA POSE D'UNE CHAMBRE IMPLANTABLE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit la pose d'une chambre implantable (dessin ci-contre).

Ce dispositif est une prothèse fixée sous la peau et reliée à une veine profonde, généralement à l'intérieur du thorax. Il permet de faciliter les prises de sang répétées et d'administrer toutes sortes de médicaments (antibiotiques, produits de chimiothérapie, alimentation par perfusion...). Il préserve les veines des bras en raison du caractère très irritant des produits administrés.

Ce matériel est posé au bloc opératoire par des médecins anesthésistes, sous anesthésie locale et sédation, plus rarement une anesthésie générale. C'est un acte d'une durée moyenne d'une heure.

Après la pose, vous séjournerez en salle de surveillance post-interventionnelle (salle de réveil) où sera faite une radiographie de contrôle.

La chambre implantable est alors immédiatement utilisable pour votre traitement et sera laissée en place aussi longtemps que votre médecin le jugera nécessaire.

Pendant la première semaine après la pose, vous devez éviter de mouiller la cicatrice. Par la suite, vous pouvez reprendre normalement vos activités, y compris sportives.

Des douleurs au niveau du cou et du lieu où a été mise la chambre sont habituelles dans les 3 jours qui suivent la pose ; elles sont calmées par les antalgiques qui vous seront prescrits.

Les chambres implantables peuvent entraîner des complications qui sont de l'ordre de 5 à 10 % pour la durée d'utilisation. Elles peuvent être liées à la pose (hématome le plus souvent) ou survenir pendant la durée d'utilisation : les chambres implantables peuvent se boucher, s'infecter ou entraîner une phlébite.

Si vous désirez des informations complémentaires, si la chambre implantable vous gêne, si le site de pose devient douloureux ou rouge, ou si vous avez de la fièvre, vous devez prendre contact avec nous pour décider de la conduite à tenir.

Un traitement parfois prolongé peut alors être nécessaire pour vous soigner et parfois l'ablation de la chambre être une nécessité en cas d'infection.

